

Procès Verbal du conseil d'école

École Jean Milon - Saignon

9 novembre 2023 de 17H à 19h

1/ Présentation des personnes du conseil des écoles :

Mme PLA, directrice de l'école

Mme Bonnaure, enseignante

Mme Estève, enseignante

Mme Chombart, déléguée des parents d'élèves

Mr Haucourt, maire

Mme Brest, adjointe en charge de l'école

Mmes Soupiron, Daneyrolles, Donadio sont excusées pour leur absence

Présidente de séance : Mme Pla, directrice de l'école

2/ Lecture et approbation du dernier conseil d'école en date du 27 juin 2023

Après relecture, le procès verbal, du conseil d'école du 27 juin 2023, a été approuvé, dans son ensemble, par toutes les participantes et le participant.

3 / Règlement intérieur

Afin de mettre à jour les modifications d'horaires de l'école qui sont en vigueur depuis 4 ans, Il faut noter les horaires suivants :

- élémentaire : 9h-12h et 13h30 -16h30
- maternelle : 9h-11h50 et 13h20 -16h30

Le nouveau règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

4 / Point sur les effectifs

Nos effectifs sont en baisse.

2023 - 2024	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
total	1	7	6	10	7	9	6	9	55

Mme Pla a contacté toutes les mairies dépendants de l'école Jean Milon afin d'établir les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2024.

Il y a une prévision de 5 entrées l'an prochain en PS, d'enfants nés en 2021. Il y a eu 3 naissances en 2022 et 1 en 2023. Nous avons une demande d'entrée en CE2 d'un enfant de Coustellet. La famille d'accueil peut encore accueillir 2 enfants. Il n'y a pas de départs prévus, hormis les 9 CM2.

5 / Présentation du programme de lutte contre le harcèlement scolaire

C'est un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement.

Chaque enseignante a dit en réunion de rentrée aux parents de parler à l'enseignante ou la directrice dès qu'une situation semble problématique.

En récréation, nous insistons pour que les enfants se parlent par messages clairs. L'enfant embêté explique à celui ou celle qui a embêté, ce qu'il ou elle ressent, afin que l'autre enfant mesure les effets de ses actes. Si la situation ne s'améliore pas, l'enfant embêté peut venir en parler aux adultes afin que la situation soit rétablie.

Si des situations de harcèlement sont repérées, nous mettrons en place la méthode de préoccupation partagée. Elle consiste à entendre individuellement un petit groupe d'enfants dont le harcelé et le harceleur. On leur demande si un enfant leur paraîtrait dans une telle situation et comment ils ou elles pourraient faire pour l'en sortir. Il s'agit d'intégrer tous les enfants dans la réflexion sur le climat scolaire et les façons de l'améliorer. Et ainsi mettre fin, le plus rapidement, à des situations d'intimidation, en y associant les élèves, afin que celles-ci ne se reproduisent plus et rassurer l'enfant victime.

6/ Projets pédagogiques :

a) projets pédagogiques de l'école

Les enseignantes ont choisi de continuer à travailler sur la nature et d'intégrer l'étude du théâtre.

Maternelle : animaux et plantes. Il y aura une ballade de poney et en calèche à Roussillon, avec la maman de Basile..
Financée par l'ape et transporté par le bus de la commune.

CP CE1 : on travaillera plus sur l'eau cette année.

ce2 cm1 cm2 : patrimoine local dans les différents villages

b) les intervenants

- Pascal Briosne, intervenant du conservatoire de musique intercommunal intervient pour les cycles 2 et 3 tous les mardis de 10h15 à 12h, sur le thème de l'opéra rock. Une représentation publique musicale avec des scènnettes théâtrales aura lieu en juin à la salle des fêtes.
- Nicolas Gras, intervenant de la fédération de rugby, interviendra tous les jeudis après-midi pour les classes élémentaires pendant la 2ème période.
- Nous allons à la médiathèque communale, avec Isabelle Maloberti, bibliothécaire, le lundi pour les enfants de maternelle et de ce2-cm1-cm2 et le vendredi pour les enfants de cp-ce1.

c) les autres projets

- Nous n'avons pas pu aller à la piscine d'Apt car elle était de nouveau en panne. Mme Pla a contacté toutes les communes qui possédaient une piscine extérieure afin de pouvoir bénéficier de créneaux sur les deux dernières semaines d'école. La mairie de St Martin a répondu favorablement à notre demande. Elle est dans l'attente d'autorisation de l'Éducation nationale et de l'emploi d'un maître nageur.
- La grande lessive le 19 octobre dernier, sur le thème « avec ou sans eau » et le 21 mars prochain dont le thème n'est pas encore connu. Cette année, les 3 classes ont participé. Nous avons invité les parents et les habitants de Saignon à se joindre à l'animation. La prochaine édition aura lieu le 21 mars.
- Exposition des œuvres de Rosario Moreno 20 mai au 15 juin, qui a vécu pendant 60 ans. Les héritiers veulent que les œuvres restent en France. Des universitaires travaillent sur ces œuvres. L'école participe à fabriquer le catalogue de l'exposition. Nous accueillerons l'universitaire en charge du projet pour une séance de découverte artistique.
- Nous avons répondu à deux appels d'offre culturelle de la région :
 - avec le FRAC, prêt de matériel d'art contemporain pour connaître, observer, produire. Et peut être installer l'exposition dans la salle au dessus de la bibliothèque.
 - avec l'association FELIPE, pour participer au concours littéraire jeunesse écolo et rencontre d'un ou une artiste.
- Les enfants de cycle 3 devraient avoir la visite des gendarmes au cours de l'année afin de prévenir sur les risques de l'utilisation d'internet.
- L'EMALA est en train d'acquérir du matériel pour le savoir rouler à vélo afin d'améliorer encore nos pratiques.
- Projet de jumelage avec la ville italienne Monta. Avec Erasmus plus.
- Spectacle musical durant le premier trimestre 2024
- C'est l'année du festival Greli Grelo, nous attendons le programme pour inscrire les 3 classes.
- cinéma APE
- projet NEFE sur le bien être et le climat scolaire en cours d'élaboration.

d) les aides spécifiques

- La psychologue scolaire et l'enseignante spécialisée sont intervenues l'an passé dans la classe de cycle 3, pour parler du climat scolaire, à la demande des enseignantes.
- D'autres suivis ou bilans peuvent être demandés par les familles ou les enseignantes au cours de l'année.

7/ Classes transplantées

Les projets de classes transplantées rentrent dans l'Axe « vivre ensemble » du projet d'école.

Généralement le cout pour les familles est très bas. Comme l'an passé, il sera demandé 10 euros par enfant et par jour de classe transplantée. Nous ferons à nouveau des demandes de subventions auprès de Jeunesse au Plein Air.

Il faudrait informer les familles qui ont des entreprise ou pour lesquelles ils travaillent que nous sommes habilités à établir des reçu pour don et que ces dons sont déductibles des impôts.

- **itinérance à vélo, pour les enfants de la classe de ce2 cm1 cm2**

Le projet est en cours d'élaboration : St Sat, Roussillon, Joucas, Bonnieux sur le patrimoine local et la course d'orientation : 6-7-8 mai ?

- **Séjour nature pour les enfants de la classe de cp ce1**

Le projet est en cours d'élaboration. Les dates retenues pour l'instant sont du 15 au 19 avril.

Les pistes sont le centre des Tamaris de la Couronne ou le Château de Coudray à Aurel.

Pour les deux structures nous serions en gestion autonome, c'est à dire que nous devons nous même nous charger de la confection des repas et du ménage.

Pour les repas, nous sommes en réflexion pour partir avec Valérie qui gèrerait toute la partie intendance et préparation des menus. Nous passerions à nouveau avec le magasin Luberon bio pour les courses.

Nous souhaiterions que la mairie de Saignon prenne en charge le transport vers l'hébergement avec la mise à disposition du chauffeur et du bus.

8 / Exercices de sécurité

Les exercices de sécurité ont été effectués dans l'école en première période :

- 3 octobre à 9h45 : exercice PPMS intrusion « s'enfermer ».
- 26 septembre 10h : exercice sécurité incendie

Les enfants ont réalisé les deux exercices dans le calme. Nous avons pris le temps d'accueillir la parole et les interrogations des enfants et d'expliquer dans quels buts on faisait ces exercices.

9 / Coopérative scolaire

Nous avons 733,30€ au 1er septembre 2022. Nous avons 1147,28 € au 1er septembre 2023. Une fois que le paiement de l'hébergement et des achats pour la classe transplantée sera intervenu, il y aura 975,03€ sur le compte.

Pour l'année 2022 2023 :

- entrées : revente des photos de classe, paiement des adhésions, paiement de la classe transplantée par les parents de cp ce1, un don.
- Sorties : matériel pédagogique et de livres, dépenses (courses et hébergement) pour la classe transplantée des cp ce1, la venue d'une autrice, les chocolats.

Pour l'année 2023 2024 :

- recettes : adhésion famille, revente des photos, dons, paiement famille classe transplantée.
- dépenses : matériel pédagogique et livres, achats et hébergement classe transplantée, venue d'un auteur ou autrice, chocolats, achat photo

10/ Services municipaux : transports, cantine, travaux... :

Les services de cantine et garderie n'ont pas fait l'objet de demandes particulières.

Des petits travaux sont régulièrement demandés à la mairie. Quelques travaux ont déjà été effectués et d'autres le seront lors des vacances scolaires :

- vérifier l'étanchéité des cheminées de la cantine qui sortent au niveau de la cour du haut → en cours
- remise en service des toilettes de la classe des maternelles → tout est réglé
- vérification de l'étanchéité des fenêtres de la classe de maternelle, coté cour → vont faire l'objet d'une modification dans un futur proche
- installation de la fibre → en cours
- remise en service des enceintes du tableau numérique de la classe de cycle 3 → fait
- réfection des peintures des murs et du sol de la ludo → modification dans un futur proche
- demande de tablettes pour les classes--> fait
- il faisait très chaud à l'allumage du chauffage → tâtonnement sur le réglage de la température qui est régit par le PNRL

La directrice remercie la mairie pour ses réponses rapides à la réalisation des travaux et aux modifications demandées.

11/ Questions diverses :

- arrêt minute devant l'école → non pas possible car suffisamment de places de stationnement à proximité de l'école. La mairie rappelle qu'il y a un très grand parking à moins de 5mn à pieds de l'école.
- l'arrêt de bus derrière l'école est souvent encombré par des voitures stationnées, ce qui demande au chauffeur une manœuvre supplémentaire et parfois les enfants doivent traverser la route mais accompagnés par l'ATSEM → la mairie va étudier le problème.
- passage piéton et panneau école route d'Auribeau
- prochains conseils d'école : 22 février et 20 juin

Remerciement pour l'implication de tous les partenaires de l'école.

Fin de la séance à 19h00

Signature de la Présidente de séance
Mme Pla, Directrice de l'école